



Perspective projet © Mastrandreas Architectes

Résidence du 1 au 18 passage du Vercors, Bondy

18 MAISONS EN PSLA

DÉMARRAGE DES TRAVAUX _ Juillet 2016
LIVRAISON DES LOGEMENTS _ Février 2018

INTERVENANTS
MAÎTRE D'OUVRAGE _ Bondy Habitat
ARCHITECTE _ Mastrandreas Architectes
ENTREPRISE _ Bagot
FINANCEMENT
PRÊT GARANTI PAR LA VILLE DE BONDY _ Banque ARKEA, filiale du Crédit Mutuel



INAUGURATION

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION



Mai 2018
Bondy Habitat – Office Public de l'Habitat
86 avenue Gallieni 93140 Bondy
Suivez nos projets sur www.bondyhabitat.fr

Rédaction Bondy Habitat • Design LUCIOLE • Impression Siff 18, Taverny (R.C.S. Pontoise B 722 053 988) • Crédits photos : David Boureau



Résidence

du 1 au 18 passage du Vercors | Bondy
18 maisons de ville en Prêt Social Location Accession

LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS SE POURSUIT AUSSI AU NORD DE BONDY

BONDY HABITAT A LIVRÉ EN FÉVRIER 2018 UNE RÉSIDENCE DE 18 MAISONS DE VILLE. IL S'AGIT DE LA SECONDE OPÉRATION EN PSLA¹ DE L'OFFICE, QUI PERMETTRA À 18 FAMILLES D'ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ DE FAÇON ACCOMPAGNÉE ET SÉCURISÉE. ELLE A ÉTÉ SUIVIE QUELQUES MOIS PLUS TARD SUR LE MÊME QUARTIER PAR 38 LOGEMENTS LOCATIFS NEUFS. CETTE RÉALISATION ILLUSTRE LA POLITIQUE DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ENGAGÉE PAR BONDY HABITAT DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

UNE OPPORTUNITÉ DANS UN QUARTIER RÉCEMMENT TRANSFORMÉ

Réhabilitations et constructions après quelques démolitions, des travaux d'envergure ont transformé le quartier en profondeur. En lieu et place d'un parking silo imposant, Bondy Habitat a souhaité adosser à la zone pavillonnaire limitrophe, une copropriété composée de maisons de ville qui modifie de manière significative le paysage.



L'entrée de la résidence



Une entrée individuelle à chaque maison

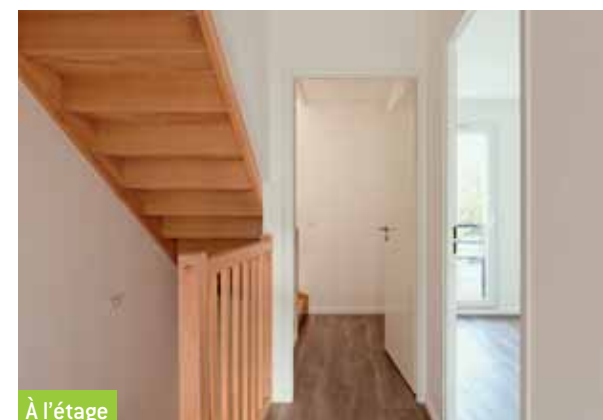
UNE TRANSITION DOUCE ENTRE LES ENSEMBLES IMMOBILIERS ET LES RUES PAVILLONNAIRES

Les 18 maisons s'intègrent au quartier, bien loties entre les immeubles de l'avenue Buisson et les pavillons de la rue de Versailles. Cette situation offre un cadre calme propice pour profiter notamment des terrasses et des jardins dont sont dotées les maisons.

La résidence bénéficie de la proximité d'un marché 3 jours par semaine, des commerces et des services du quartier (bureau de poste, Centre socioculturel Balavoine,...) de lignes de bus et des grands axes routiers.



Le séjour lumineux donnant sur le jardin



À l'étage

UNE MAISON À SOI AVEC LES AVANTAGES D'UNE RÉSIDENCE

Véritable résidence privée dotée d'un contrôle d'accès, la copropriété dispose de 18 places de stationnement, d'un local vélos et d'un local déchets communs. Les 18 habitations sont accolées en bande, animée par l'alternance des configurations [1 étage avec terrasse plate] et [2 étages avec toit en pente]. De typologie T3 ou T4, les maisons bénéficient toutes d'une entrée individuelle, d'un jardin privatif et certaines d'une terrasse spacieuse au 2^e étage.

DES HABITATIONS DURABLES AUX BELLES FINITIONS

Les façades sont animées par la variété des matériaux et de leurs couleurs : la vivacité de l'enduit blanc et des menuiseries, la chaleur du bois des parements et des volets, et la modernité du zinc des toits. L'ensemble bénéficie de belles finitions, d'équipements de qualité, mais également de nombreux rangements fonctionnels et de belles ouvertures vitrées. Les jardins engazonnés possèdent un cabanon et un arbre haute tige.

1. PSLA : Prêt Social Location Accession

TYPLOGIE DES MAISONS

Typologie	T3	T4
Nombre de maisons	9	9
Surfaces habitables	62 à 63 m ²	70 à 76 m ²
Configuration	R+1	R+1 ou R+1+combles

*R+1 : Rez-de-chaussée + 1 étage

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Le contrôle d'accès aux entrées piétons et véhicules
- Un parking de 18 places privatives
- Un local vélos et un local déchets communs
- Le chauffage par chaudière individuelle gaz
- L'eau chaude sanitaire par ballon thermodynamique sur air extérieur
- Un jardin privatif
- La conformité à la réglementation thermique RT 2012

LE PARCOURS EN PSLA

18 familles se sont lancées dans un processus « locataires - futurs acquéreurs » en signant un contrat spécifique au Prêt Social Location Accession (PSLA). Elles règlent une redevance mensuelle comprenant une part locative classique et une part « acquisitive » assimilable à une épargne et déductible du prix du logement en cas d'acquisition. Au bout d'une année et avant le terme de deux années, les locataires ont la possibilité de lever l'option et de devenir propriétaires de leur maison. Ce parcours permet à des ménages d'accéder à la propriété dans un cadre accompagné et sécurisé.



Le jardin et son cabanon



Les combles